Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Boucher

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2008 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Milieu urbain et expression de l'isolement dans la chanson « Répondez-moi »** (5 questions) — **Page 3**
2. **Évolution de la population urbaine et développement humain** (5 questions) — **Page 5**
3. **Croissance urbaine mondiale et défis des villes de demain** (2 questions) — **Page 7**
4. **Principes de la Charte des villes européennes pour la durabilité** (1 question) — **Page 8**
5. **Aménagements durables à Fribourg-en-Brisgau** (1 question) — **Page 9**
6. **Définition de la ville durable** (1 question) — **Page 10**
7. **Projet de grandes tours à Paris et objectifs de durabilité** (3 questions) — **Page 11**
8. **Discussion argumentée sur la construction de grandes tours à Paris** (1 question) — **Page 13**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2008/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2008 - 1-Sujet.pdf

1. Milieu urbain et expression de l’isolement dans la chanson « Répondez-moi »

La chanson de Francis Cabrel met en scène un énonciateur vivant dans un environnement urbain dépourvu de nature, marqué par les tours, les voitures et la solitude. Les questions portent sur son milieu, son état d’esprit, les procédés d’écriture, les images poétiques et le sens du titre.

Question 1. Décrivez le milieu dans lequel vit l’énonciateur.

L’énonciateur vit dans un milieu urbain dense, dominé par les tours, les voitures et le bruit des camions. Son logement, décrit comme une maison « sans balcon, sans toiture », paraît pauvre en confort et en ouverture sur l’extérieur. La nature est presque absente : il n’y a ni abeilles ni oiseaux, et les arbres sont « synthétiques ». Ce cadre artificiel contraste avec les champs et les fleurs dont il rêve.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Il vit dans une ville dense, bruyante et artificielle, où la nature est presque absente.

Question 2

Question 2.a. Indiquez dans quel état d’esprit se trouve l’énonciateur. Justifiez votre réponse en relevant et en expliquant deux expressions du texte.

L’énonciateur est angoissé et se sent isolé. Dans *« Mon cœur a peur d’être emmuré »*, l’image de l’enfermement exprime sa crainte d’être prisonnier des tours et de la ville. L’expression *« Il n’y a plus que moi »* souligne sa solitude, comme s’il était le dernier être vivant au milieu d’un environnement déshumanisé. Son refrain répété, *« Répondez-moi »*, confirme qu’il cherche en vain le contact avec les autres.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Il se sent prisonnier, angoissé et seul, et réclame une réponse des autres.

Question 2.b. Dans la première strophe, relevez et nommez un procédé d’écriture qui traduit cet état d’esprit.

La répétition des négations, notamment *« sans »* et *« même pas »*, est un procédé d’insistance. Associée à l’accumulation des éléments absents - balcon, toiture, abeilles, oiseaux et nature - elle met en relief les privations du quotidien. La formule finale *« C’est même pas une maison »* pousse cette impression jusqu’au rejet : le lieu ne répond plus, selon lui, à ce qu’on attend d’une maison.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La répétition des négations et l’accumulation des manques expriment la privation et le désarroi.

Question 2.c. **Expliquez les deux images suivantes : « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » (quatrième strophe) et « Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique » (septième strophe).**

1. *« La forêt d'antennes est branchée sur la solitude »* associe les antennes, nombreuses comme une forêt, à l'isolement. Les équipements de communication ne créent pas de véritables liens entre les habitants.
2. Dans *« Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique »*, le ruisseau est personnifié et semble enfermé ou disparu. L'image dénonce la pollution plastique et la dégradation de la nature, réduite à un déchet.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les antennes figurent une communication sans lien humain ; le ruisseau en bouteille symbolise une nature polluée et dégradée.

Question 3. **Comment comprenez-vous le titre de cette chanson ?**

Le titre reprend l'appel du refrain, *« Répondez-moi »*. L'énonciateur s'adresse aux habitants qui l'entourent et leur demande de l'entendre, car il souffre de solitude. Le titre exprime donc un besoin de dialogue et de solidarité. Il peut aussi se comprendre comme une invitation à réagir face à une ville qui étouffe les relations humaines et la nature.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le titre est un appel à être entendu, à renouer des liens humains et à réagir contre l'isolement urbain.

2. Évolution de la population urbaine et développement humain

Le document 2a présente les taux d'urbanisation des continents et les populations mondiale totale et urbaine pour 1970, 1994 et 2006. Le document 2b est une carte mondiale de l'Indice de développement humain à mettre en relation avec les données du tableau.

Question 4

Question 4.a. Calculez, pour chacune des trois dates proposées dans le tableau, le pourcentage de la population urbaine dans le monde.

Part urbaine mondiale = population urbaine ÷ population totale × 100.

Année	Calcul	Part urbaine
1970	1 367,52 ÷ 3 696 × 100	37 %
1994	2 520 ÷ 5 600 × 100	45 %
2006	3 146,4 ÷ 6 555 × 100	48 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

1970 : 37 % ; 1994 : 45 % ; 2006 : 48 %.

Question 4.b. Caractérisez l'évolution de la population urbaine dans le monde entre 1970 et 2006. Justifiez votre réponse.

La population urbaine mondiale progresse fortement entre 1970 et 2006. Sa part augmente de 37 % à 48 %, soit 11 points. En nombre, elle passe de 1 367,52 à 3 146,4 millions d'habitants : elle a plus que doublé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La population urbaine mondiale a plus que doublé, et sa part est passée de 37 % à 48 % entre 1970 et 2006.

Question 4.c. Quels sont les deux continents les plus fortement urbanisés ?

Les taux les plus élevés sont ceux de l'Amérique et de l'Europe à chacune des trois dates. En 2006, ils atteignent respectivement 77 % et 75 %, devant l'Océanie (73 %). Il s'agit des proportions de population vivant en ville, non des effectifs urbains.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'Amérique et l'Europe sont les deux continents les plus urbanisés.

Question 4.d. Quels sont les deux continents qui connaissent la plus forte évolution de la population urbaine de 1970 à 2006 ? Justifiez votre réponse.

On compare les taux d'urbanisation de 1970 et de 2006. L'Asie connaît la hausse la plus importante, suivie par l'Afrique.

Continent	1970	2006	Évolution
Asie	23 %	38 %	+15 points
Afrique	23 %	37 %	+14 points

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'Asie progresse le plus (+15 points), devant l'Afrique (+14 points).

Question 5. Mettez en relation votre réponse précédente avec la carte de l'Indice de développement humain du document 2b et tirez-en une remarque.

La carte montre que l'IDH est généralement élevé en Europe et en Amérique du Nord, mais faible dans une grande partie de l'Afrique et de l'Asie. Or, ce sont l'Asie et l'Afrique qui connaissent les plus fortes hausses de leur taux d'urbanisation. La croissance urbaine est donc particulièrement marquée dans des régions souvent moins développées, malgré les différences entre pays.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les plus fortes hausses d'urbanisation concernent l'Asie et l'Afrique, où l'IDH est souvent faible.

3. Croissance urbaine mondiale et défis des villes de demain

L'article de Gaëlle Dupont présente les prévisions de croissance urbaine à l'horizon 2030, principalement dans les pays pauvres, ainsi que les risques d'une urbanisation mal organisée. Il évoque également des projets de villes durables et les difficultés à transposer ces modèles à grande échelle.

Question 6. En vous appuyant sur les informations de cet article du journal Le Monde, montrez que les constats que vous avez faits à la question 5 concerneront également les décennies à venir.

La question 5 mettait en évidence une forte urbanisation en Afrique et en Asie, régions où l'IDH est souvent faible. L'article confirme que cette tendance se poursuivra : 95 % de la croissance urbaine aura lieu dans les pays pauvres. En 2030, les citadins seront 5 milliards, soit 60 % de la population mondiale. Dans vingt-cinq ans, les villes des pays en développement compteront 4 milliards d'habitants, soit 80 % des citadins. La croissance de Mumbai, Dacca et Lagos illustre cette évolution.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La croissance urbaine future se concentrera dans les pays en développement, qui accueilleront la majorité des citadins.

Question 7. Pourquoi Gaëlle Dupont pense-t-elle que le devenir des villes est « la question-clé pour l'avenir de la planète » ?

Le devenir des villes est une question mondiale, car elles accueilleront une part toujours plus importante de l'humanité. Une croissance mal organisée menacerait à la fois les conditions de vie, le développement et l'environnement :

- malnutrition, maladies, infrastructures saturées et montagnes de déchets ;
- éloignement du logement et du travail, donc de longs déplacements ;
- faute de pouvoir vivre dans leur ville, des habitants chercheraient à survivre dans d'autres pays.

Des modèles durables existent, mais l'article souligne qu'ils sont difficiles à transposer à grande échelle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Bien organiser les villes est essentiel pour la qualité de vie, le développement et l'équilibre de la planète.

4. Principes de la Charte des villes européennes pour la durabilité

La Charte d'Aalborg souligne la responsabilité des villes dans les problèmes environnementaux et le rôle des collectivités locales. Les extraits traitent notamment de justice sociale, de qualité de vie, d'emploi, de mobilité durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Question 8. En quoi la Charte des villes européennes est-elle une réponse aux problèmes de l'urbanisation évoqués par Gaëlle Dupont dans le document 3 ?

La Charte répond aux risques décrits par Gaëlle Dupont en confiant aux collectivités locales un rôle central dans la construction de villes durables. Elle vise à réduire les inégalités et à protéger les populations les plus exposées, notamment par l'amélioration du logement, de la santé et de l'accès à l'emploi. Pour éviter les embouteillages et les longs trajets, elle privilégie la marche, le vélo et les transports publics, et limite le rôle de la voiture. Elle encourage aussi des emplois viables, une meilleure qualité de vie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin de préserver les ressources et l'environnement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La Charte promeut des villes mieux organisées, plus équitables et moins polluantes, grâce à une mobilité durable, des emplois viables et de meilleures conditions de vie.

5. Aménagements durables à Fribourg-en-Brisgau

Quatre photographies montrent des aménagements de Fribourg-en-Brisgau : un tramway, un centre de mobilité avec stationnement pour vélos, une maison solaire et des logements collectifs dans l'écoquartier Vauban. Il s'agit de confronter ces réalisations aux principes de la Charte des villes européennes.

Question 9. Montrez que la ville de Fribourg-en-Brisgau a mis en pratique les principes de la Charte des villes européennes présentée dans le document 4.

Les photos illustrent plusieurs engagements de la Charte.

- Le tramway et le centre de mobilité avec stationnement pour vélos donnent la priorité aux transports collectifs et au vélo, moins polluants que la voiture. Leur proximité de la gare facilite la combinaison des déplacements.
- La maison solaire recourt à l'énergie solaire et limite l'usage des énergies polluantes.
- Les logements collectifs de Vauban favorisent une occupation plus dense de l'espace.

Ces choix contribuent à réduire les nuisances et à préserver les ressources, conformément aux objectifs de mobilité durable et de protection de l'environnement de la Charte.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fribourg applique la Charte par les transports collectifs et le vélo, l'énergie solaire et des logements collectifs qui limitent l'emprise sur l'espace.

6. Définition de la ville durable

La Charte présente les objectifs sociaux et environnementaux de la durabilité, tandis que les photographies de Fribourg montrent des réalisations concrètes en matière de transports, d'énergie et de logement. La consigne demande de définir la ville durable à partir des documents indiqués.

Question 10. À partir de ces trois documents, définissez ce que l'on entend par « ville durable ».

Une ville durable améliore durablement la qualité de vie de tous, sans épuiser les ressources ni dégrader l'environnement. Elle associe justice sociale, logements et emplois, et limite les pollutions et les émissions de gaz à effet de serre. Elle réduit la dépendance à la voiture en privilégiant la marche, le vélo et les transports publics. À Fribourg, le tramway, le parking à vélos, les maisons solaires et les logements collectifs illustrent ces choix : mobilités moins polluantes, énergie solaire et habitat collectif.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une ville durable allie qualité de vie et justice sociale, préserve les ressources et l'environnement, et privilégie des mobilités et un habitat moins polluants.

7. Projet de grandes tours à Paris et objectifs de durabilité

Le document présente une vue d'artiste de la Défense et un article sur le projet de construire des tours dans Paris. Le débat oppose notamment la réduction des déplacements domicile-travail aux critiques sur la consommation d'énergie et aux inquiétudes environnementales.

Question 11. Le projet de construction de grandes tours à Paris correspond à certains objectifs de la Charte des villes européennes. Relevez-en deux.

La Charte fixe notamment deux objectifs : « améliorer notre accessibilité » et « diminuer le besoin de mobilité ». Le projet peut y répondre si les tours rapprochent logements et lieux de travail : les habitants auraient alors moins de déplacements à effectuer. Le document 6b présente précisément cette réduction des trajets domicile-travail comme un avantage du projet.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Améliorer l'accessibilité et réduire le besoin de mobilité, notamment les trajets domicile-travail.

Question 12

Question 12.a. Pourquoi les Verts s'opposent-ils à ce projet ?

Les Verts refusent l'installation de gratte-ciel au cœur de Paris, qu'ils ne veulent pas voir ressembler à New York ou à Tokyo. Ils invoquent aussi une conséquence environnementale : selon eux, les tours consomment davantage d'énergie qu'un immeuble ordinaire. Ils réclament un référendum, mais cette demande concerne la consultation des habitants plutôt que le motif principal de leur opposition.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Ils refusent les gratte-ciel en plein Paris et dénoncent leur consommation énergétique supérieure.

Question 12.b. Relevez dans la chanson de F. Cabrel (document 1) trois passages qui illustrent la photographie du document 6a.

La photographie présente un paysage urbain dense, dominé par les immeubles et les tours. Ces passages de la chanson peuvent l'évoquer :

1. « Entre vos tours de glace » ;
2. « Le soir votre forêt d'antennes / Est branchée sur la solitude » ;
3. « Y a même pas d'oiseaux, / Même pas la nature ».

Ils renvoient aux tours, aux antennes et à l'absence de nature dans cet environnement urbain.

✓ RÉPONSE À RETENIR

« Entre vos tours de glace » ; « votre forêt d’antennes » ; « Y a même pas d’oiseaux, / Même pas la nature ».

8. Discussion argumentée sur la construction de grandes tours à Paris

Deux Parisiens échangent leurs points de vue sur le projet de construction de grandes tours dans la capitale. L'un défend le projet en s'appuyant notamment sur le concept de ville durable, tandis que l'autre affirme que ces tours sont contraires à la Charte des villes européennes.

Question Rédaction. Rédigez cette discussion dans un texte organisé d'une trentaine de lignes. L'un des Parisiens défend le projet de construction des grandes tours en s'appuyant notamment sur des arguments liés au concept de ville durable, tandis que l'autre prétend que ces tours sont contraires à la Charte des villes européennes.

Léa : Paris doit loger plus d'habitants sans s'étaler.
Des tours économisent du sol.
Elles peuvent rapprocher logements, emplois et services.
Les trajets diminueraient.
La Charte encourage une mobilité durable.
Marc : La hauteur ne suffit pas.
Les tours consomment plus d'énergie qu'un bâtiment ordinaire.
Leur construction peut augmenter les émissions.
La Charte demande de les réduire.
Elle défend aussi la justice sociale et la qualité de vie.
Des tours peuvent réduire les espaces verts et rendre les logements trop chers.
Léa : Imposons des bâtiments sobres, des énergies renouvelables et des espaces végétalisés.
Créons aussi des logements accessibles et des transports collectifs efficaces.
La mixité doit être réelle.
Marc : Les habitants doivent participer.
Un débat public est nécessaire.
Le sondage de 2007 montre que 63 % des Parisiens étaient opposés aux tours.
Il faut évaluer leurs effets sur l'environnement et la vie quotidienne.
Léa : Je suis d'accord.
Construire haut n'est pas une fin.
Chaque projet doit prouver son utilité et respecter les objectifs de la Charte.
Marc : Alors décidons après débat et n'acceptons que des tours réellement durables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les tours ne seraient compatibles avec la Charte qu'en réduisant leur impact écologique, en préservant la qualité de vie et en garantissant une réelle mixité sociale.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'expression française et ouverture sur le monde des brevets professionnels tertiaires, session normale d'automne 2008, d'une durée de trois heures et de coefficient 3. Le thème est « Urbanisation et éco-villes pour le XXIème siècle ». Sans code sujet imprimé, elle évalue l'analyse littéraire, l'exploitation de données et de documents, l'argumentation et la rédaction organisée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le taux d'urbanisation mondial se calcule ainsi : population urbaine ÷ population totale × 100.
- L'IDH combine l'espérance de vie, l'alphabétisation, la scolarisation et le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat.
- Une ville durable associe qualité de vie, justice sociale, protection de l'environnement et maîtrise de la consommation des ressources.
- La mobilité durable privilégie la marche, le vélo et les transports publics, tout en limitant la place de la voiture particulière.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour les calculs, utilisez la même unité au numérateur et au dénominateur, puis indiquez clairement le résultat en pourcentage.
- Justifiez vos constats à partir des données précises du tableau ou des éléments lisibles sur la carte.
- Pour les questions littéraires, relevez des expressions exactes et expliquez leur effet ou leur sens.
- Dans la rédaction, développez les deux points de vue et mobilisez les documents sans juxtaposer des citations.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le pourcentage de population urbaine dans le monde ?

Divisez la population urbaine par la population totale pour la même année, puis multipliez le résultat par 100. Vérifiez que les deux valeurs sont exprimées dans la même unité et présentez le résultat comme un pourcentage.

Q : Comment relier la carte de l'IDH aux données sur l'urbanisation ?

Comparez les régions où l'IDH est faible ou élevé avec les taux et la progression de l'urbanisation du tableau. Formulez une remarque fondée sur les documents, sans confondre corrélation et causalité.

Q : Comment organiser mon temps pour cette épreuve de trois heures ?

Répartissez le temps entre les questions documentaires et la rédaction d'une trentaine de lignes, en réservant une part suffisante à cette dernière. Gardez quelques minutes pour relire les calculs, les réponses et la cohérence de l'argumentation.

Q : Quels éléments sont attendus pour définir une ville durable ?

Appuyez-vous sur la Charte et les exemples de Fribourg pour associer les dimensions environnementale et sociale. Traitez les transports, l'énergie, le logement, la qualité de vie et l'équité en reliant chaque idée aux documents.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2008/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2008 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.